

Nass & Wind s'étend autour des énergies vertes

Depuis près de 20 ans, la PME basée à Lorient, développe ses solutions techniques dans les domaines de l'éolien terrestre, du solaire ou encore du bois énergie.

Pourquoi ? Comment ?

Quels sont les domaines d'activité de Nass & Wind ?

La production d'énergies renouvelables. « **Nous vendons de l'énergie**, présente Romain Baronnet, directeur développement chez Nass & Wind. **De l'électricité qui provient de l'éolien terrestre et du solaire, et de la chaleur issue de la biomasse.** » Le groupe, indépendant, créé par Peter Nass et Nathalie Le Meur, investit dans des installations de panneaux photovoltaïques ou des éoliennes, qu'il développe et exploite, et des réseaux de chaleur dans le cadre de délégations de service public. Son terrain de jeu ? Le Grand Ouest. « **Nous sommes une entreprise de territoire.** »

Quelle est l'évolution de cette société ?

Qu'on se le dise, l'éolien en mer, c'est fini pour Nass & Wind. Le groupe breton a ainsi tourné la page avec le lancement de la construction du premier projet éolien en mer au large des côtes françaises, le projet de Saint-Nazaire qu'il a initié et développé. Même si le secteur a porté le groupe breton dans des courants très porteurs aux enjeux internationaux. « **Nous avons préféré réorienter nos investissements vers des projets en adéquation avec notre taille.** »

Depuis 2019, l'entreprise a réorganisé ses services et ses champs d'application. « **Nous avons tous des compétences transversales**, détaille Romain Baronnet, **chacun peut ainsi intervenir sur plusieurs types d'énergies renouvelables, ce qui nous rend plus efficaces.** » Le groupe compte aujourd'hui une quarantaine de salariés à Lorient et Rennes.

L'éolien terrestre a-t-il le vent en poupe ?



Romain Baronnet, directeur du développement chez Nass & Wind. L'enjeu pour l'entreprise se situe sur la capacité de stockage de l'énergie.

PHOTO: QUESTFRANCE

Nass & Wind compte pas moins de dix projets en cours de développement. « **On ne porte jamais seul les projets, c'est toujours en association avec les collectivités ou des groupements de citoyens.** » Région, intercommunalité, syndicats d'électricité... Nass & Wind présente un projet et ouvre le capital à ces partenaires potentiels.

Du photovoltaïque pour qui ?

Dans le domaine du solaire, les agriculteurs sont de plus en plus intéressés par les solutions que propose Nass & Wind. « **Nous avons 230 000 m² de toiture équipée de panneaux photovoltaïques. Dont beaucoup de hangars agricoles. C'est une bonne**

solution pour les exploitants. Cela permet de financer le coût de construction du hangar à hauteur de 90 %. » Dans ce secteur, les autres clients sont le plus souvent des industriels.

La filière bois énergie se développe-t-elle ?

Le groupe exploite 600 ha de forêts dont il est propriétaire dans le Grand Ouest. « **Nous avons également développé une activité de négoce de bois en plaquettes.** » Dans le prolongement de cette activité, Nass & Wind planche sur des projets de réseau de chaleur en partenariat avec des collectivités ou des entreprises. Le groupe achève ainsi cette année la

construction de quatre réseaux de chaleur dans la Sarthe et en Ile-et-Vilaine.

Quelles sont les perspectives de l'entreprise ?

Tout l'enjeu porte sur la capacité de stockage de l'électricité. Nass & Wind n'exclut pas d'investir dans ce secteur, mais elle ne veut pas porter seule le développement de solutions sur ce sujet. « **Il nous faudrait un partenaire.** » Le groupe avance confiant convaincu que dans le domaine des énergies renouvelables la solution, « **c'est le mix énergétique. Il faut utiliser toutes les sources.** »

Delphine LANDAY.